

Presqu'île à Vivre

Rue de la Martinière et place Rambaud
Réunion publique du 7 novembre 2023

MÉTROPOLE
GRAND LYON

VILLE DE
LYON

SYTRAL
MOBILITÉS

- **Les élus**

- **Laurence BOFFET**, Vice – présidente de la Métropole
- **Valentin LUNGENSTRASS**, Adjoint au Maire de Lyon
- **Yasmine BOUAGGA**, Maire de Lyon 1^{er}

- **Les techniciens de la Métropole**

- **Delphine THEVENOT – PETIT**, Directrice de projet
- **Samuel MARTIN**, Architecte concepteur



*Comment se déplacera-t-on
à pied et à vélo dans
la Presqu'île ?*

1.

Une Presqu'île à vivre
avec des espaces
publics transformés

MÉTROPOLE
GRAND LYON

1. Piétonisation & transformation des espaces publics

Les objectifs ?



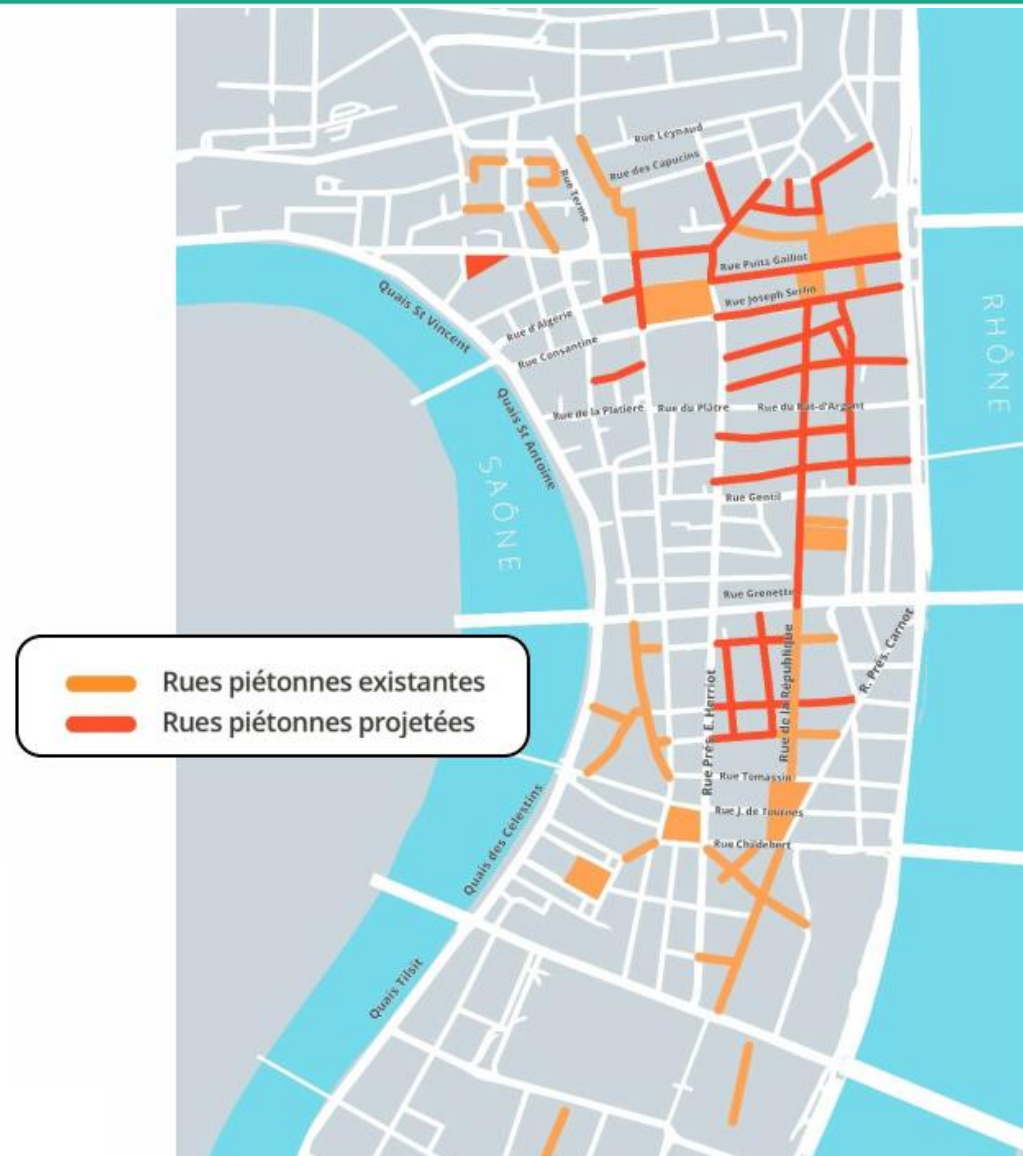
Créer des balades urbaines agréables et continues pour :

- Améliorer le cadre de vie **des habitants**
- Renforcer l'attractivité **des commerces**
- Améliorer l'expérience de **ses visiteurs**
- Valoriser le patrimoine de **la Presqu'île** (secteur UNESCO)



Le plan d'action

→ Déploiement de la trame piétonne sur une quinzaine de rues supplémentaires en Presqu'île





FOCUS
TYPES DE TRANSFORMATION
DES ESPACES PUBLICS



Rue Tupin



Rue de l'Arbre Sec



Rue Serlin

Des rues piétonnisées **ET** réaménagées

- Végétalisation des parcours piétons
- Création d'îlots de fraîcheur et d'espaces de rencontres
- Mise à niveau des trottoirs
- Matérialisation des axes cyclables pour éviter les conflits d'usage



Rue de la République

2. De nouveaux axes cyclables

Les objectifs ?



- Créer des liaisons cyclables entre le Rhône et la Saône qui permettent de traverser rapidement la Presqu'île à vélo.
- Sécuriser les déplacements en vélo avec des voies bus-vélos ou des bandes cyclables.
- Sécuriser les déplacements piétons en concentrant le trafic vélo sur des axes forts.



Le plan d'action

En Presqu'île d'ici 2026 :

- 2 voies lyonnaises (LVL6 et LVL12)
- 2 traversées : Serlin et Grenette
- 1 connexion aux Pentes (S^t Sébastien)

- Voies lyonnaises
- Autre axes cyclables existants
- Autres axes cyclables projetés



3. Nouvelle desserte bus



Les objectifs ?

- Améliorer l'accessibilité des pôles d'échanges (Hôtel de Ville, Cordeliers, Bellecour) pour les piétons.
- Maintenir, voire renforcer, le haut niveau de service du réseau de bus.
- Garantir l'accessibilité de la Presqu'île pour toutes et tous.





Le plan d'action

Modifier les circuits de desserte des bus

- Passage des lignes fortes via **Grenette** et les **rives de Saône**
- Création d'une nouvelle ligne **en Rive Droite du Rhône**
- Une rue de la République rendue aux piétons sur toute sa longueur
- Maintien des navettes en **Cœur de Presqu'île**

Redistribuer les arrêts au niveau des places :

Cordeliers

- Insertion du **principal pôle bus à Cordeliers**
- Terminus de la **ligne C18 à Cordeliers**

Bellecour

- Relocalisation des lignes C20/C20E et 40 en **rive Ouest de Bellecour**



II.

*Comment se déplacera-t-on
en voiture dans la Presqu'île ?*

**Rééquilibrer
les mobilités :**
mise en place d'une
Zone à Trafic Limité (ZTL)

C'est quoi une ZTL ?

Une zone réservée aux :

- piétons
- vélos
- transports en communs
- Ayants droit : véhicules et usagers autorisés (riverains, livraisons, urgences...)

À quoi ça sert ?

- Supprimer tous les flux de transit
- Diminuer d'au moins 20% le trafic au sein de la Presqu'île.



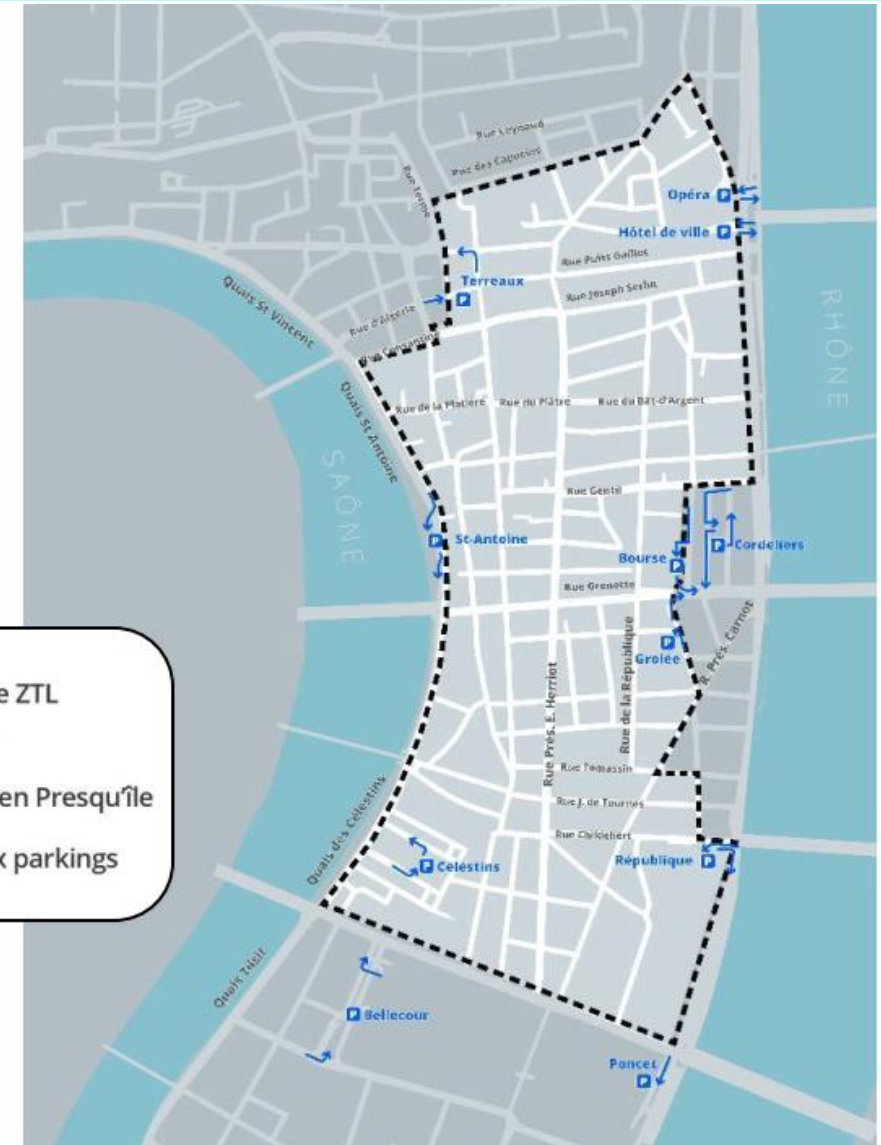
exemple de ZTL à Rennes



Les objectifs ?

- Assurer l'accès à la Presqu'île pour toutes et tous (visiteurs, PMR, non ayants-droits ...)
- Permettre le stationnement sur voirie pour les ayants droit

- Périmètre ZTL envisagé
- Céléstins** Parkings en Presqu'île
- Accès aux parkings



4. Le plan de circulation

Les objectifs ?



- Assurer les déplacements des riverains
- Assurer les livraisons et la logistique
- Assurer l'intervention des urgences et services publics ...
- Assurer la performance des bus



Le plan d'action

→ Les plages horaires et les catégories d'ayants-droits seront discutés jusqu'à la fin 2024 à travers les différentes instances de concertation (Comité de suivi, Ateliers Mobilité, Ateliers Logistique...).



Périmètre ZTL envisagé



Boucles de circulation



Voies circulées temporairement



Sens de circulation des bus



5. Modification des sens de circulation

Les objectifs ?

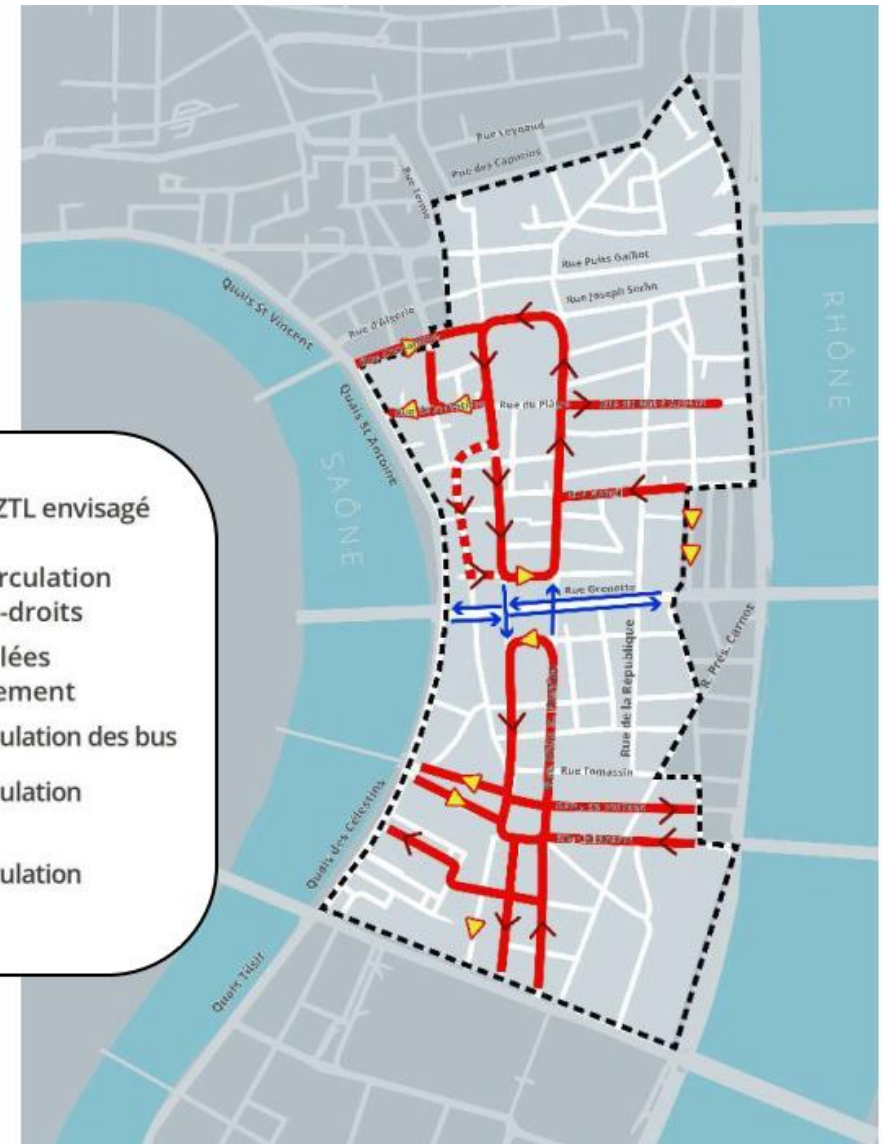
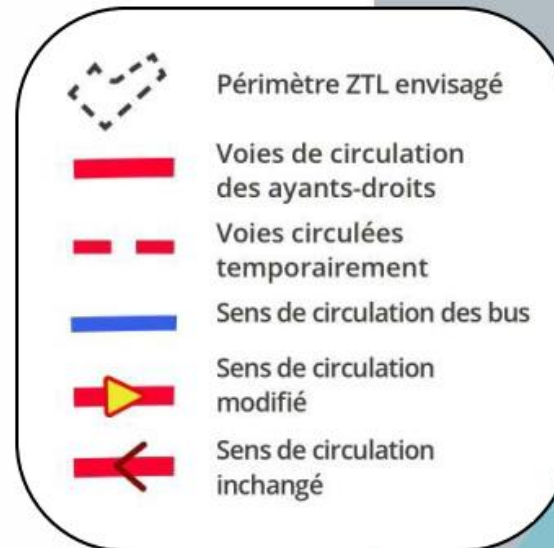
→ Assurer un plan de circulation fonctionnel



Le plan d'action

→ Changement de sens de circulation dans 8 rues de la Presqu'île

Des secteurs qui restent ouverts à la discussion



6. Moyens de contrôle de la ZTL

Les objectifs ?






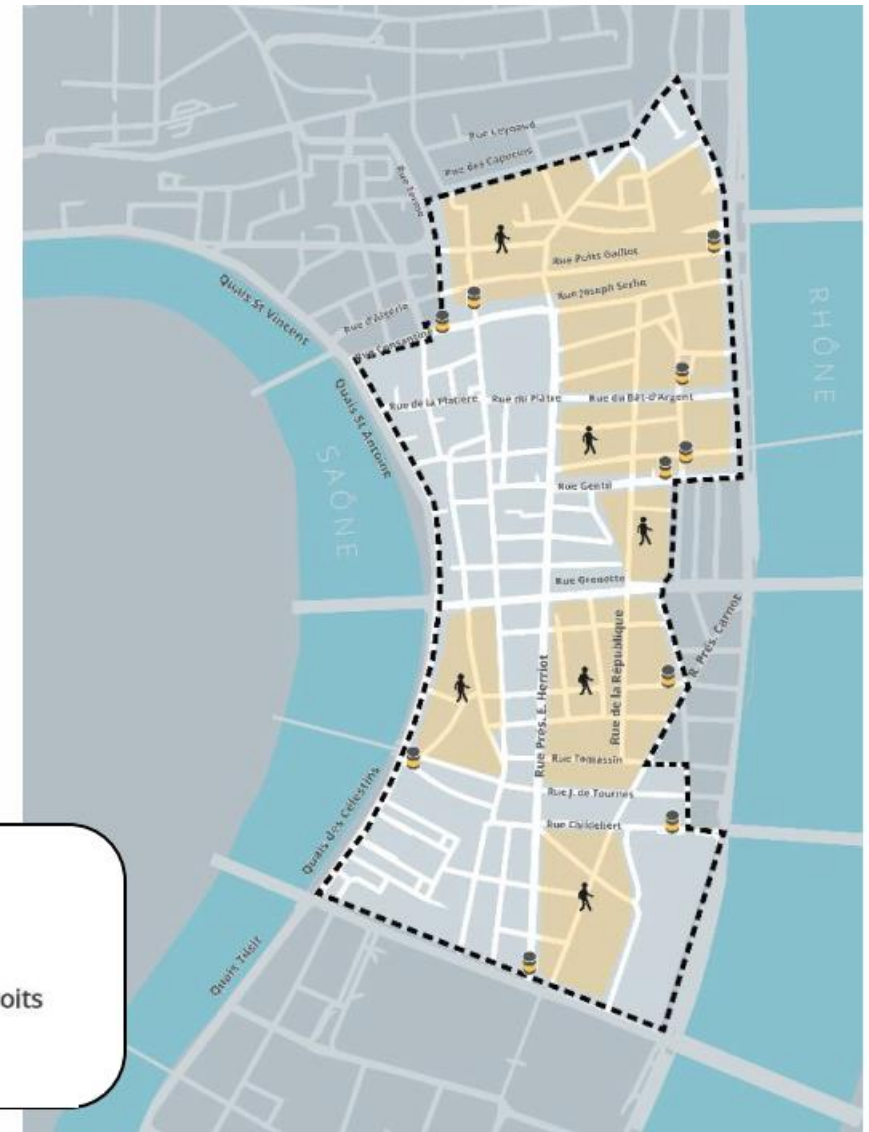
→ Assurer le bon fonctionnement de la ZTL

Installation de 10 sites bornés :

- 5 sites bornés régulant les accès aux aires piétonnes
- 5 sites bornés aux portes d'entrée de la ZTL de la Presqu'île

Les plages horaires et les catégories d'ayants-droit exactes seront à déterminer via la concertation.

	Périmètre ZTL envisagé
	Borne d'accès pour les ayants-droits
	Aires piétonnes



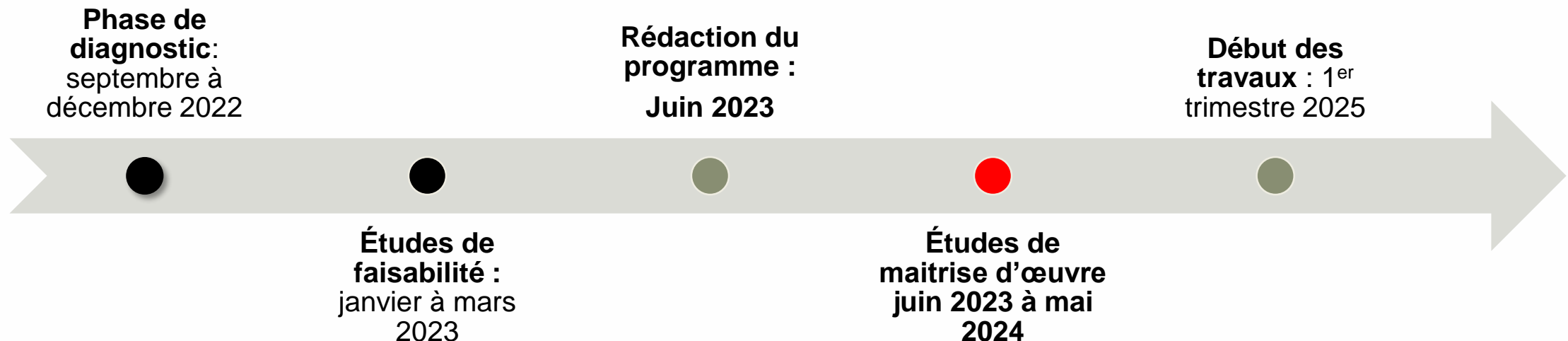
■ A retenir :

- Une opération en **bordure de la Zone à trafic limité** ;
- **Un sens unique Est-Ouest maintenu** et étendu sur l'ensemble du linéaire ;
- **Des liaisons cyclables structurantes aux abords** : quai Saint Vincent (existant) et rue Terme (projet – planning à déterminer) ;
- **Une offre de transports en commun inchangée** sur les pôles St Paul et Tobie Robatel ;
- **Un fort potentiel de végétalisation** à la fois sur la rue de la Martinière et la place Rambaud ;
- **Des projets connexes importants** : Salle Rameau et Lycée de la Martinière qui vont participer de la transformation du quartier



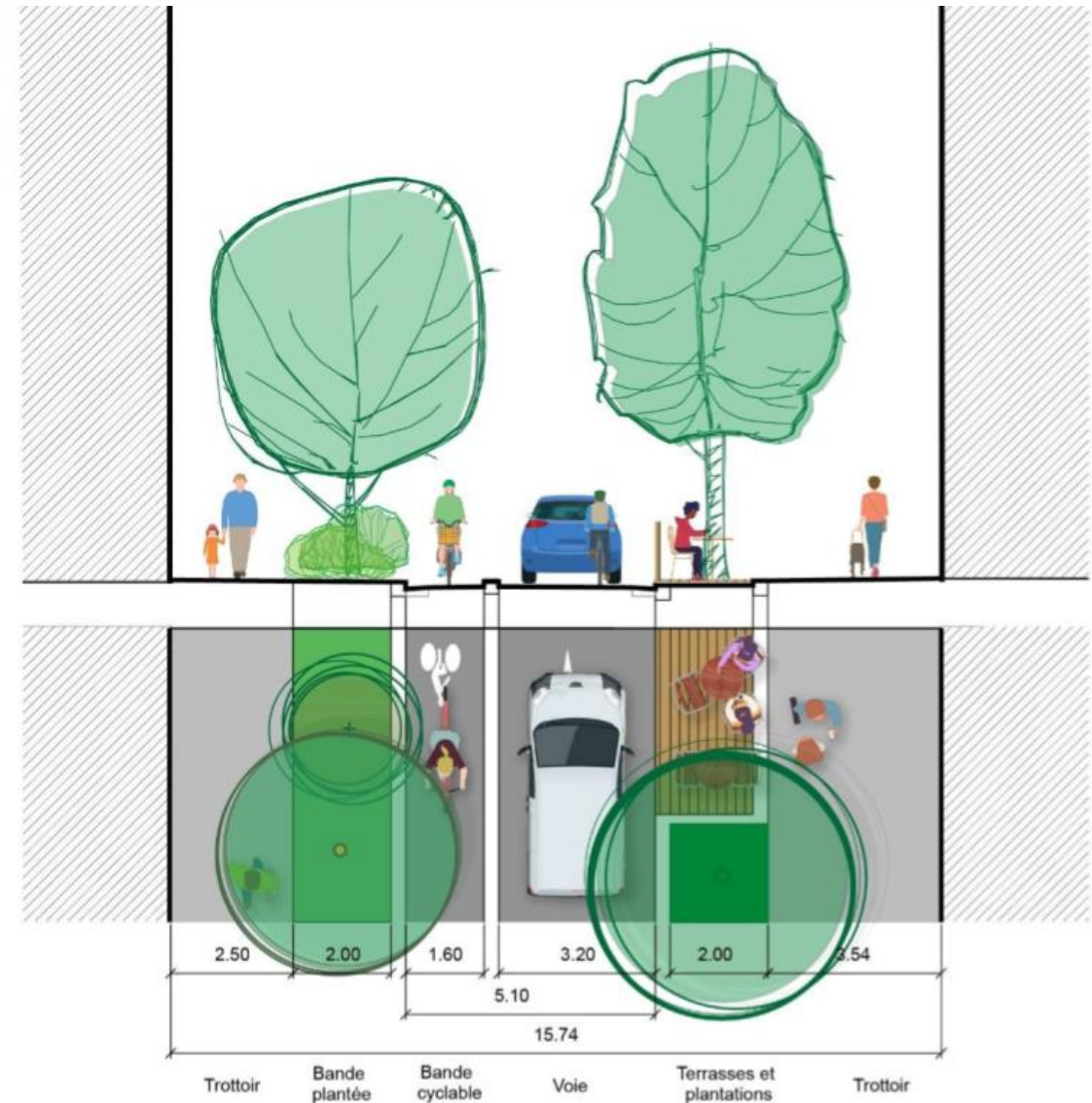
■ Précédentes étapes :

- **Juin à octobre 2022** : phase de CONCERTATION PREALABLE Presqu'île à vivre
- **19 janvier 2023** : partage des éléments de DIAGNOSTIC
- **25 avril 2023** : présentation des SCENARIOS
- **7 novembre 2023** : présentation de l'AVANT - PROJET

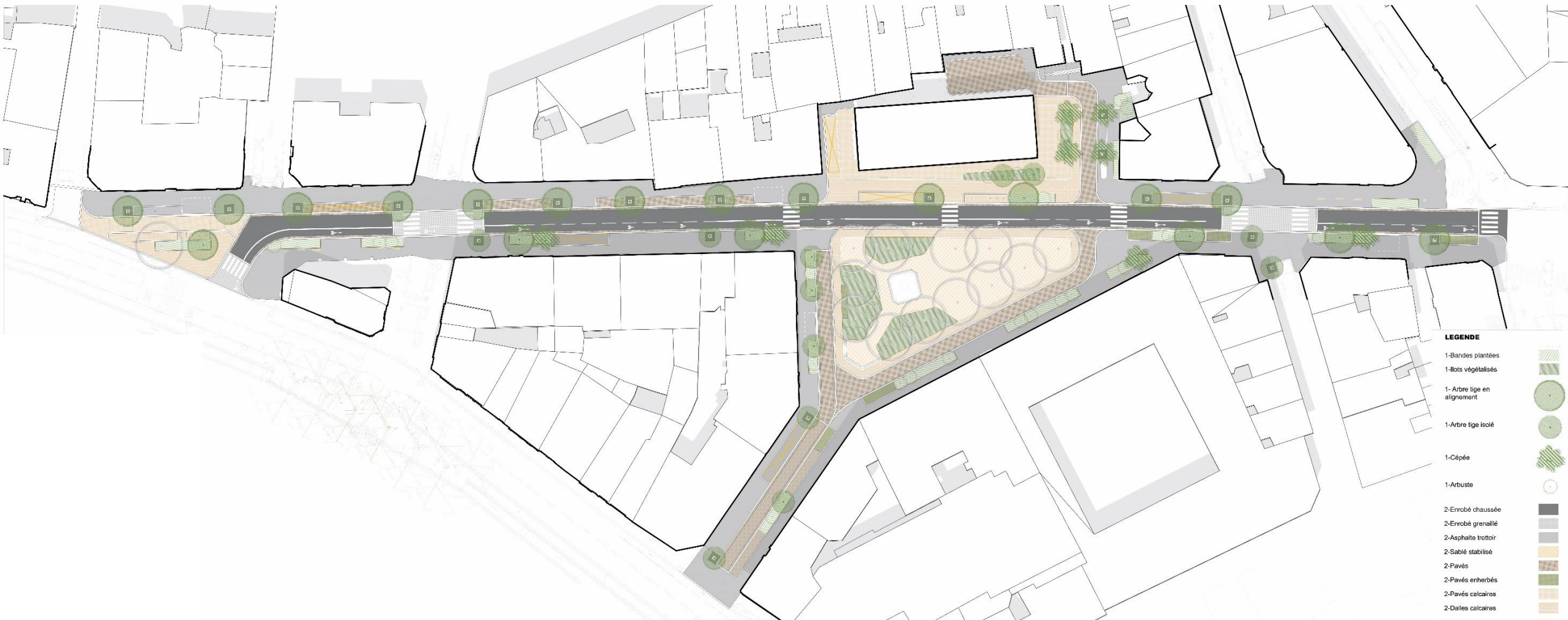


La rue de la Martinière – Profil type retenu

Un profil prévoyant un contre sens cyclable protégé par une bordure séparative et une mixité dans le sens général de la circulation apparaît équilibré. L'espace de la chaussée est trop peu large pour permettre le stationnement en double file. Par ailleurs, la réduction des emprises affectées à la circulation permet de compléter la plantation d'arbres d'alignements sur le trottoir nord par des bandes plantées intéressantes sur le trottoir sud, tout en élargissant les espaces piétons. Ce profil est rendu possible par le maintien du trafic inférieur à 4000 veh / jour, confirmé par les études de circulation.

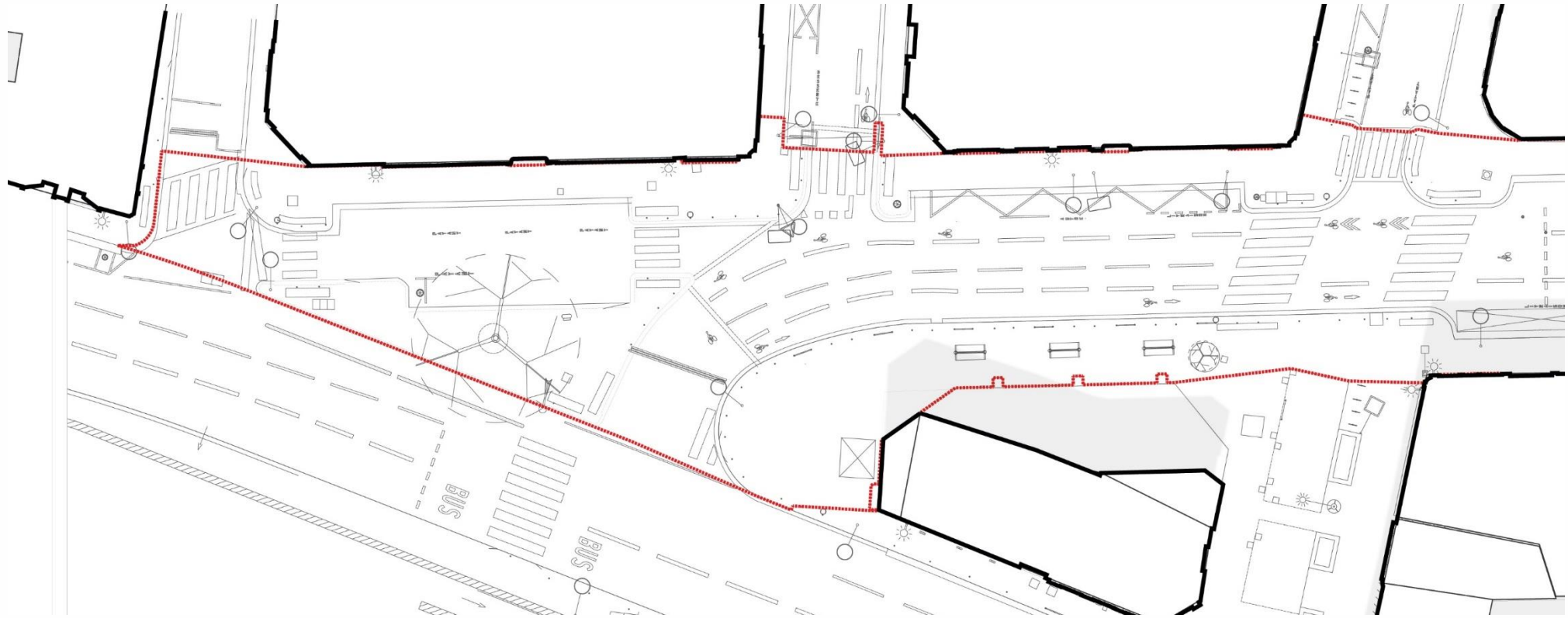


Plan général



Place Saint Vincent

existant



Place Saint Vincent

projet

LEGENDE

1-Bandes plantées

1-Ilots végétalisés

1- Arbre tige en alignement

1-Arbre tige isolé

1-Cépée

1-Arbuste

2-Enrobé chaussée

2-Enrobé grenailé

2-Asphalte trottoir

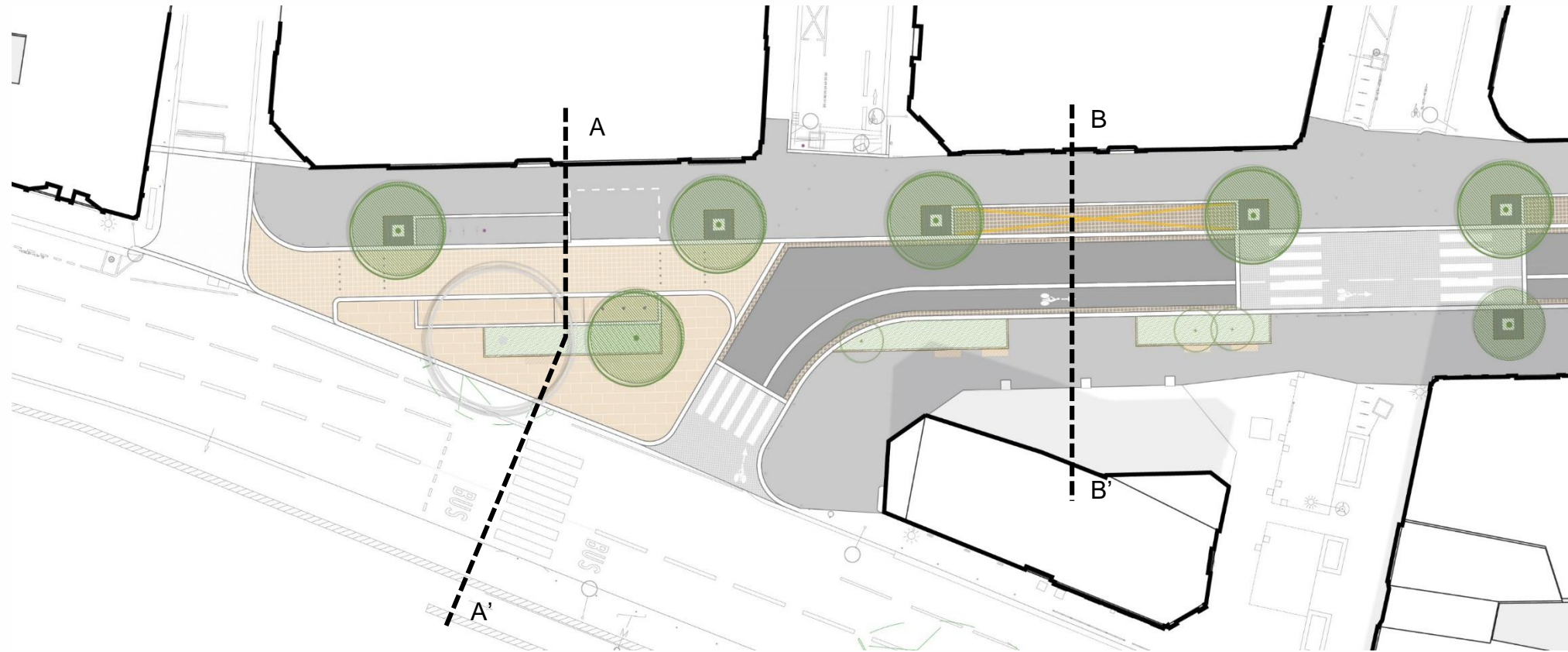
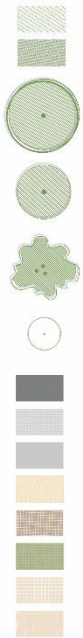
2-Sablé stabilisé

2-Pavés

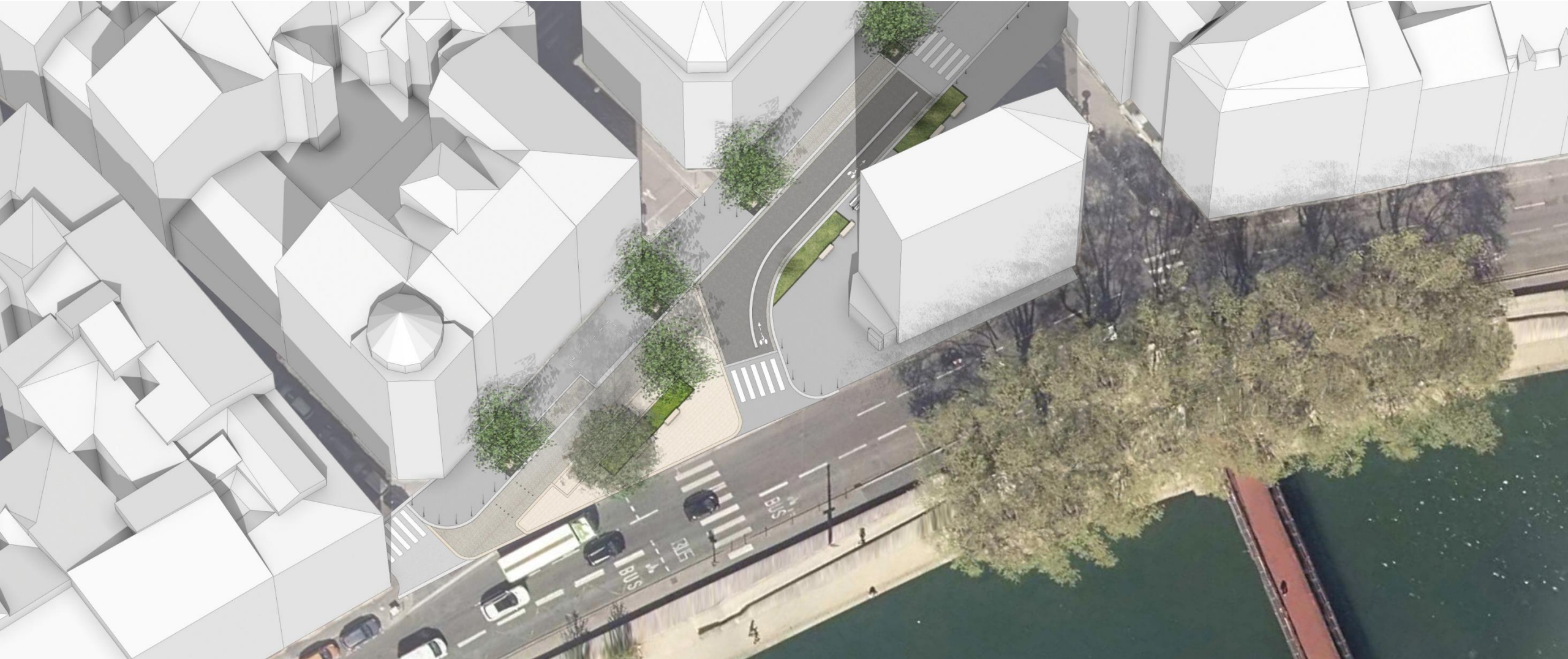
2-Pavés enherbés

2-Pavés calcaires

2-Dalles calcaires

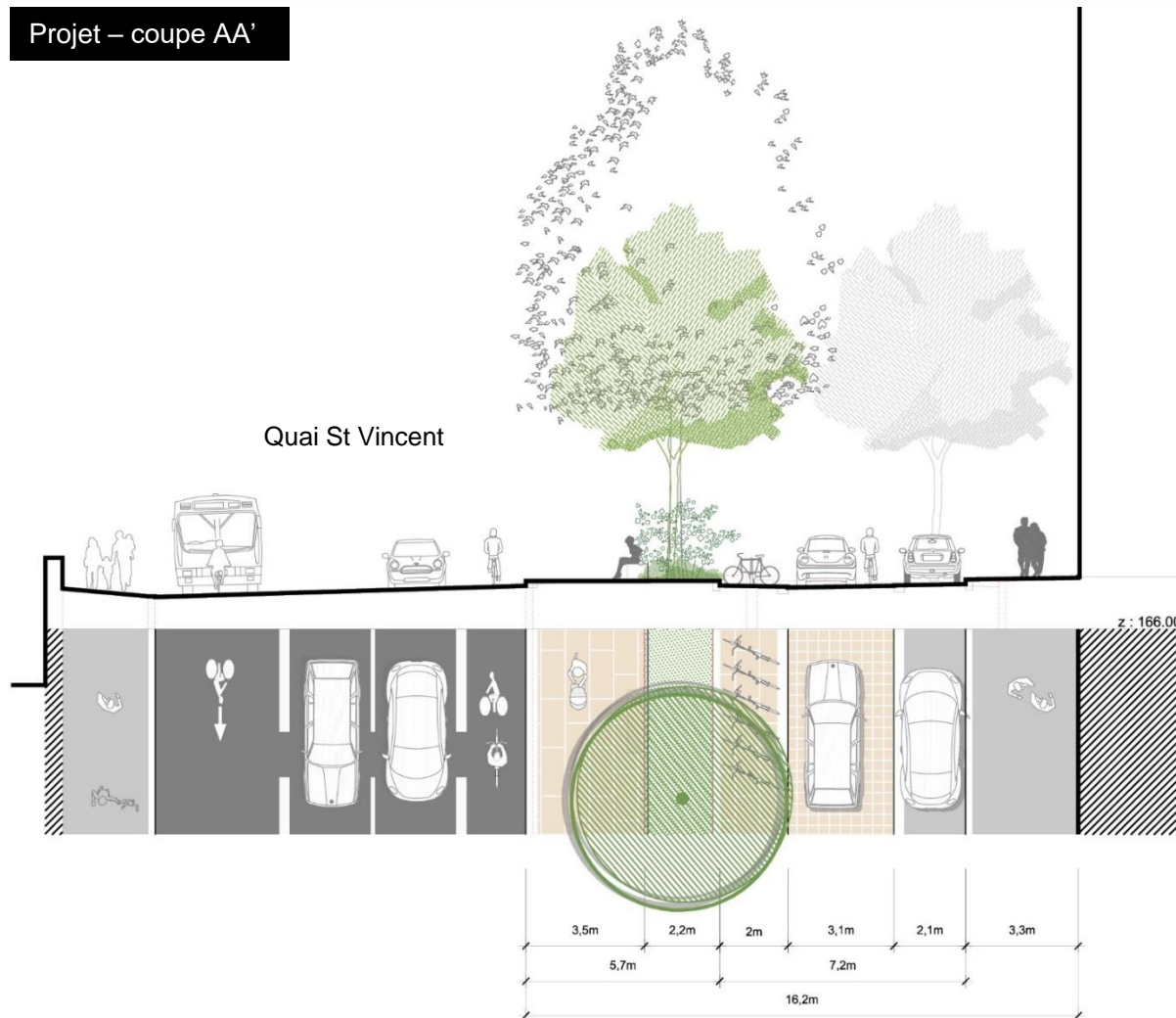


- **Place Saint Vincent**

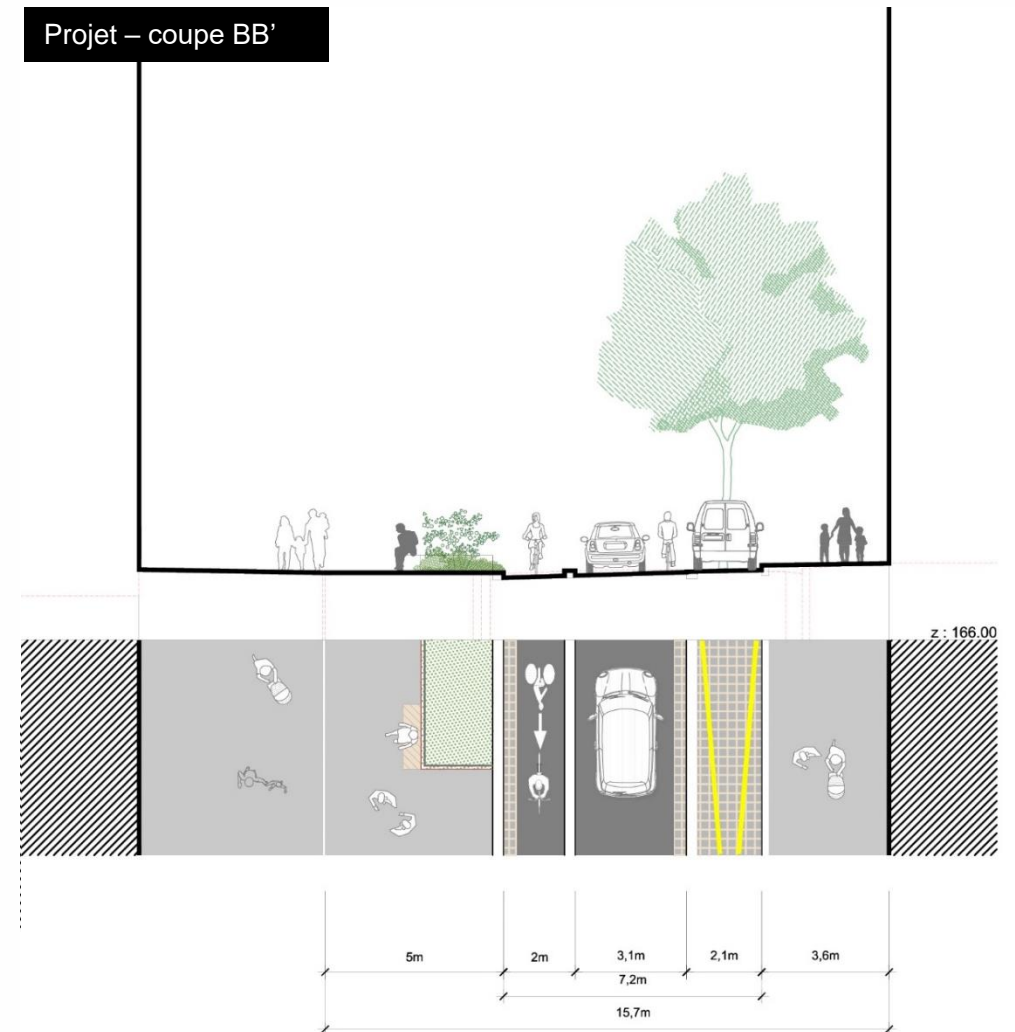


Place Saint Vincent

Projet – coupe AA'



Projet – coupe BB'



Place Saint Vincent

LEGENDE

Aires de livraison



Stationnement autos



Stationnement vélos



Stationnement motos



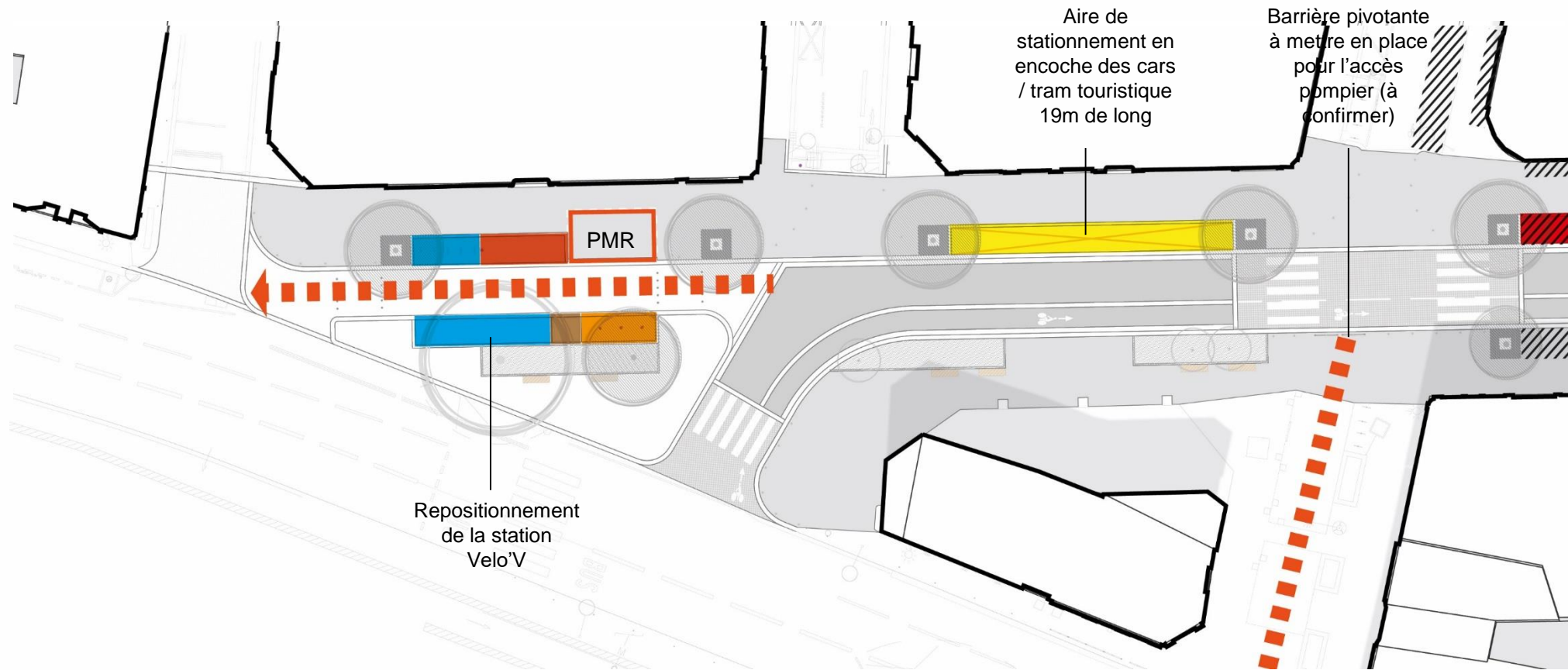
Terrasses



Bornes déchets

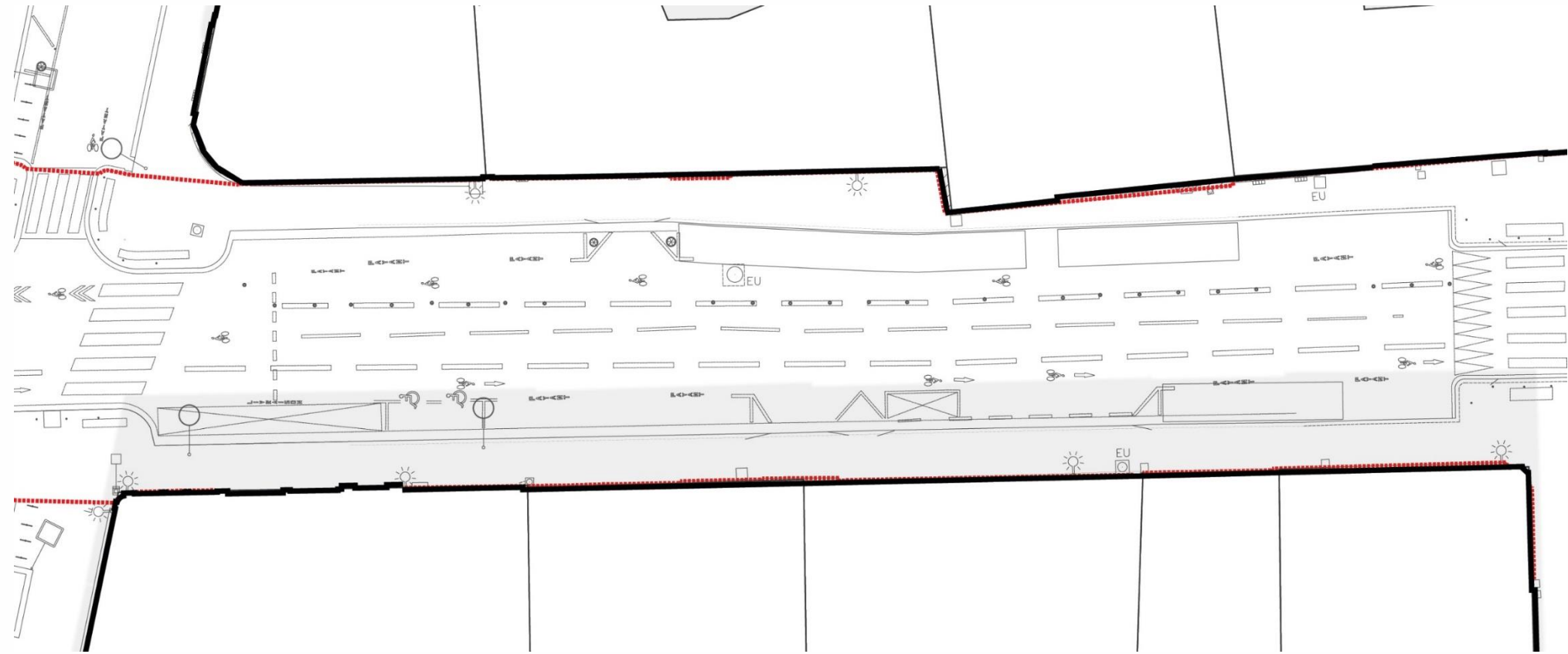


Accès secours

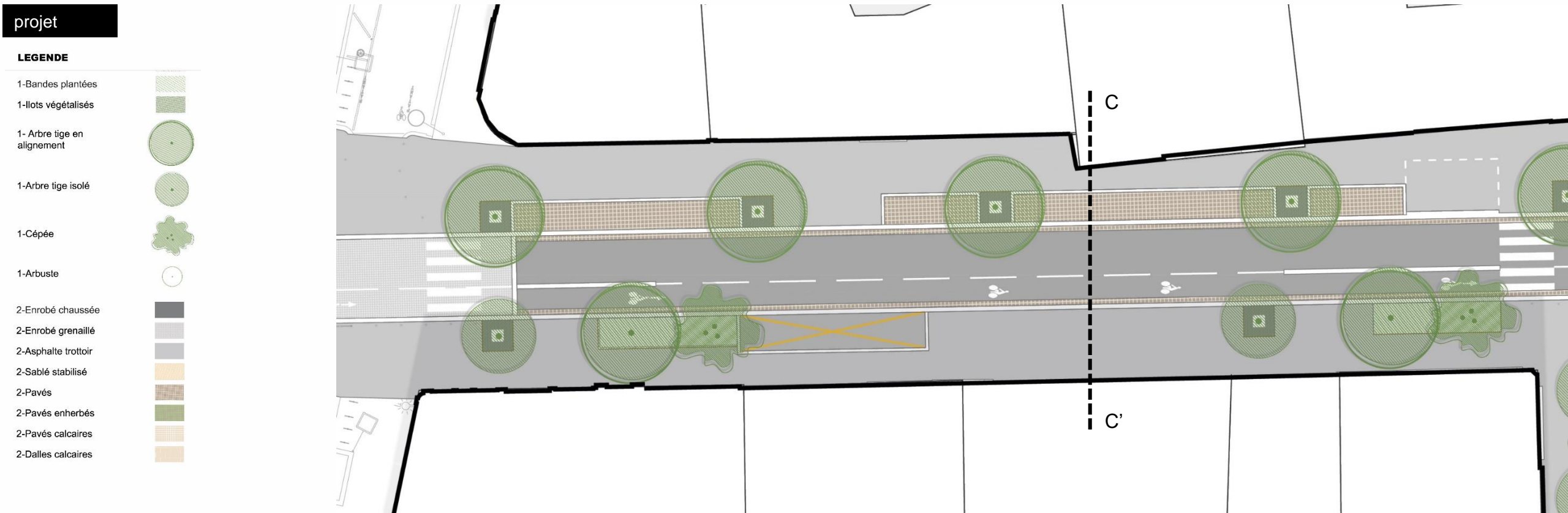


■ Section Saint Vincent Rambaud

existant

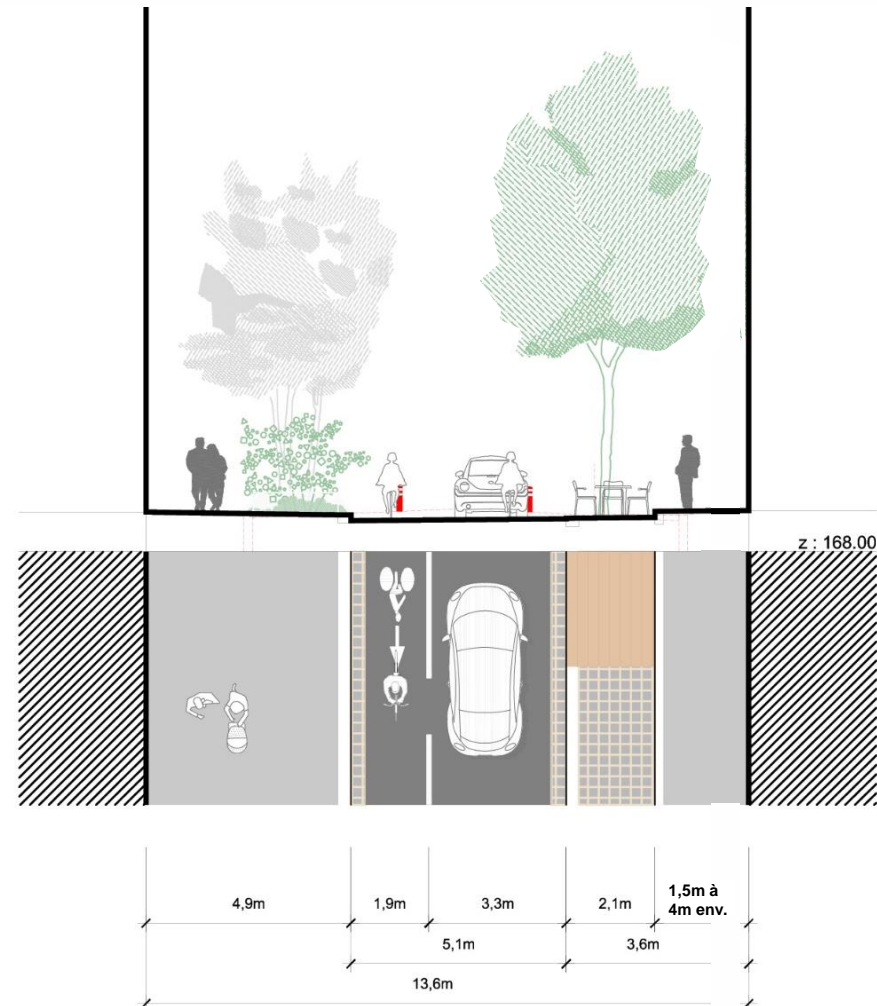


■ Section Saint Vincent Rambaud



Section Saint Vincent Rambaud

Projet –
coupe CC'



■ Section Saint Vincent Rambaud



Section Saint Vincent Rambaud

LEGENDE

Aires de livraison



Stationnement autos



Stationnement vélos



Stationnement motos



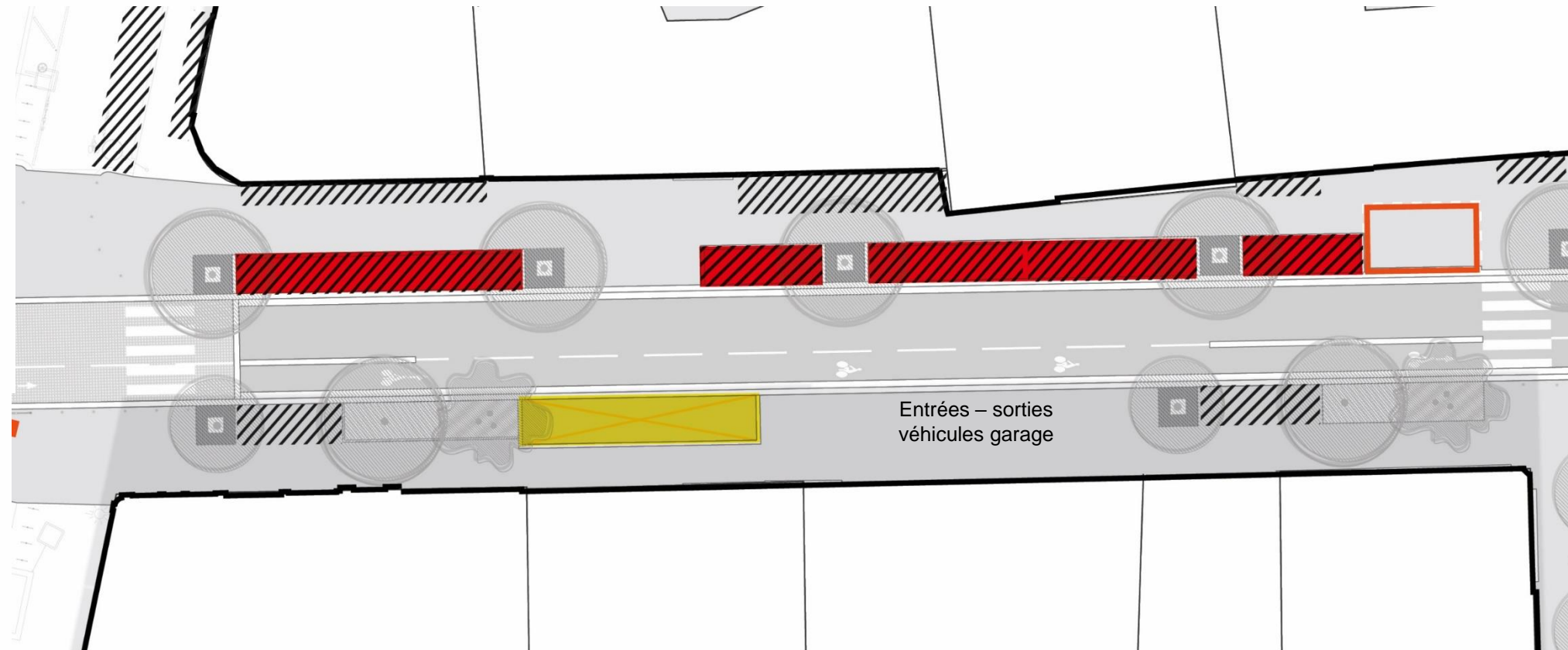
Terrasses



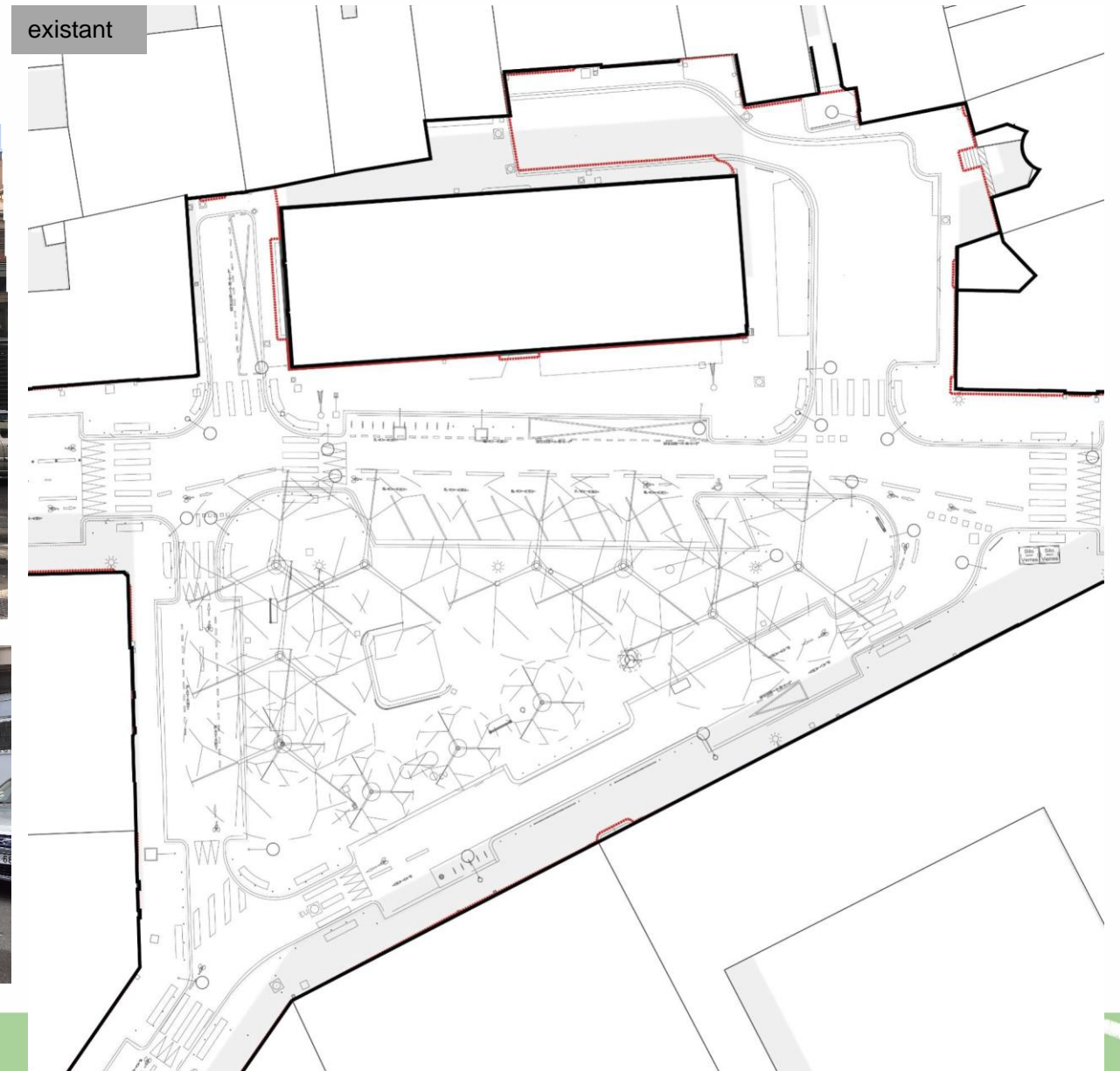
Bornes déchets



Accès secours



- **Place Rambaud**

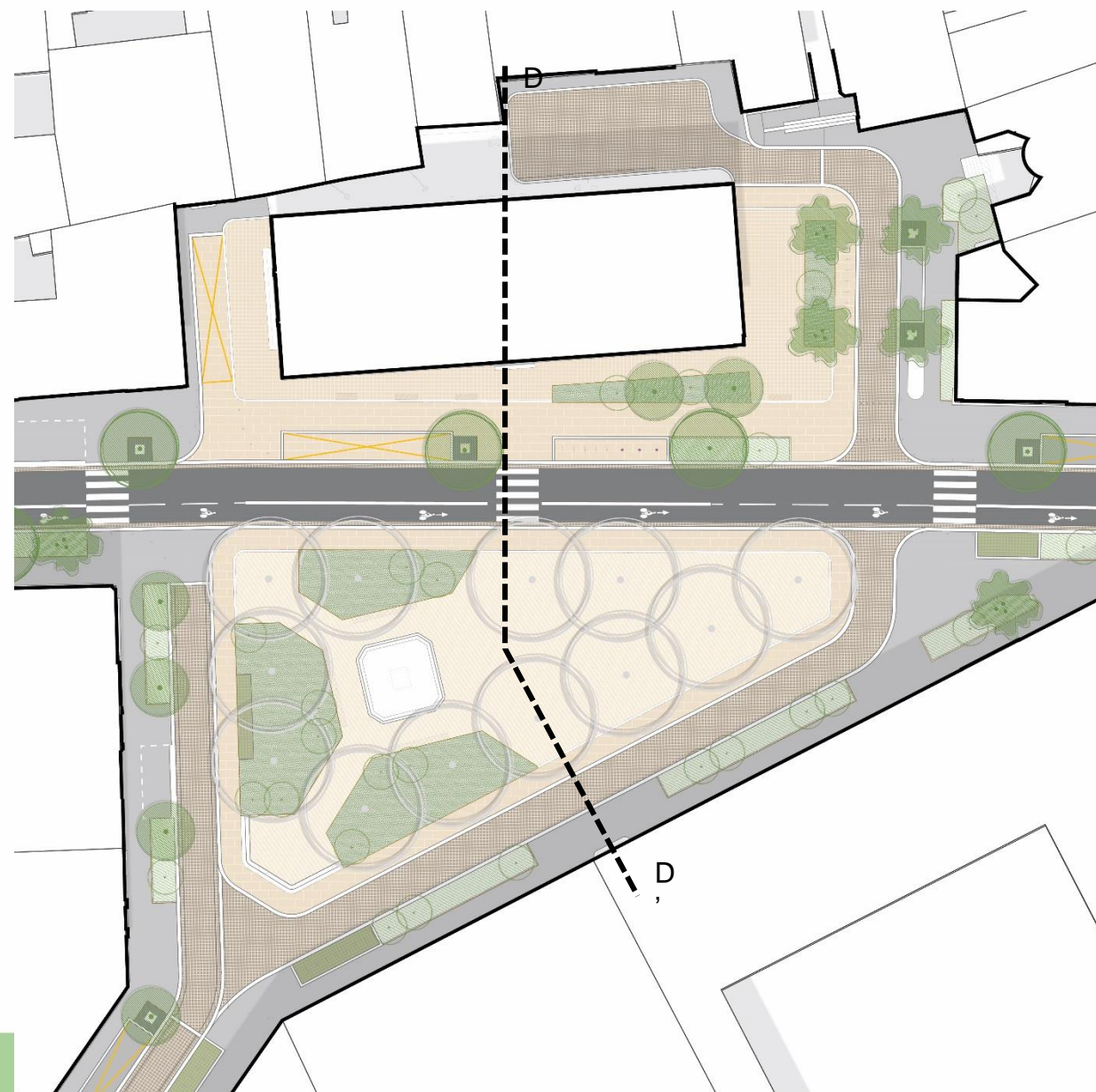


Place Rambaud

Le projet sur la place Rambaud vise à préserver la lecture d'un espace ouvert traversé par la rue tout en proposant un traitement unitaire en pavés et dalles calcaire de la place et du pourtour de la halle, suivant la configuration de la place dans sa période de référence du début du siècle.

La fermeture de la rue longeant le lycée permet d'étendre l'espace piéton jusqu'à la façade sud de la place tandis qu'au nord la halle profite d'un large parvis arboré et végétalisé.

Sur la place Rambaud, des ilots plantés aux pieds des platanes prennent place autour de la statue centrale pour proposer une ambiance plus jardinée sans pour autant fermer l'espace.



- **Place Rambaud**

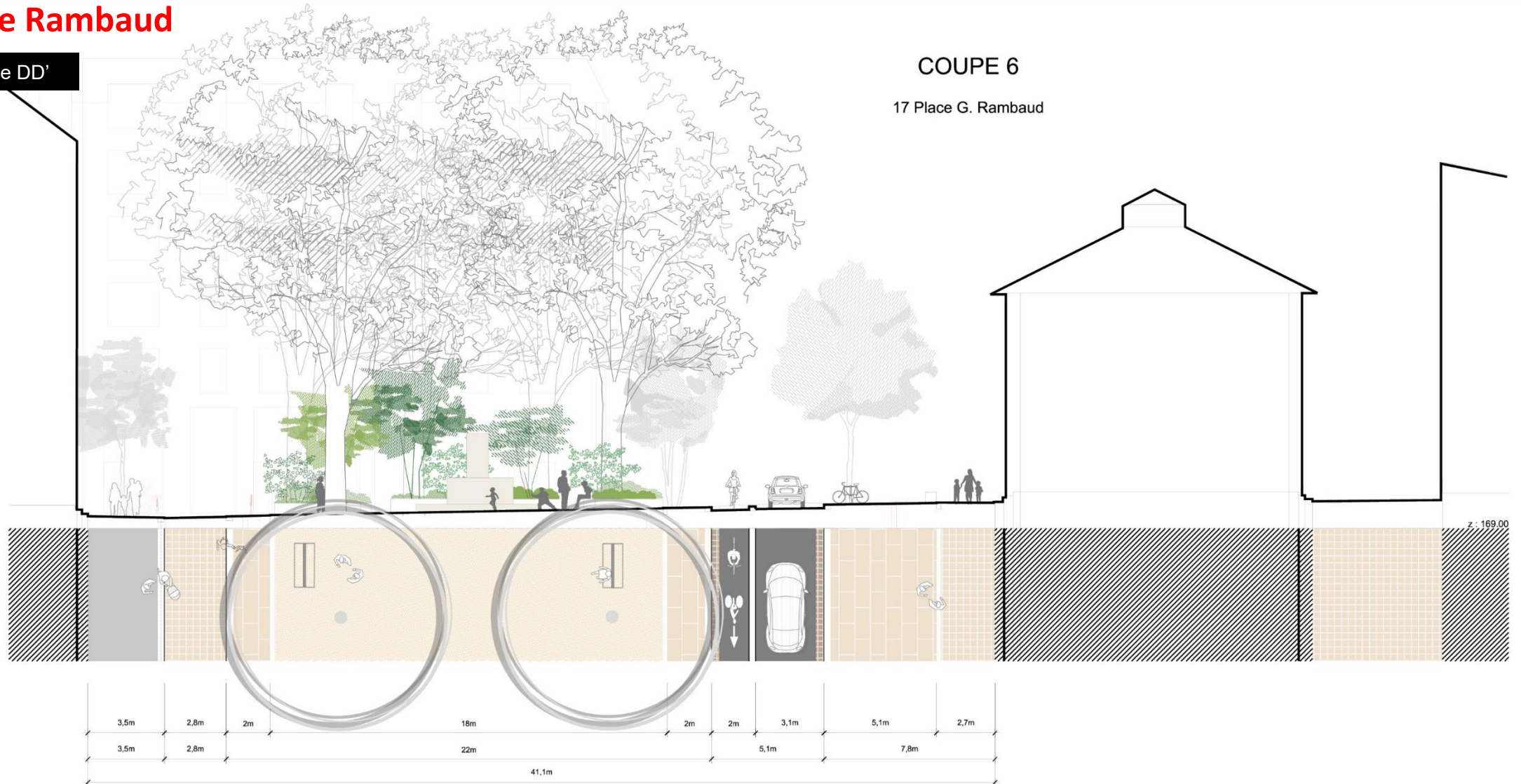


Place Rambaud

Projet – coupe DD'

COUPE 6

17 Place G. Rambaud



- **Place Rambaud**

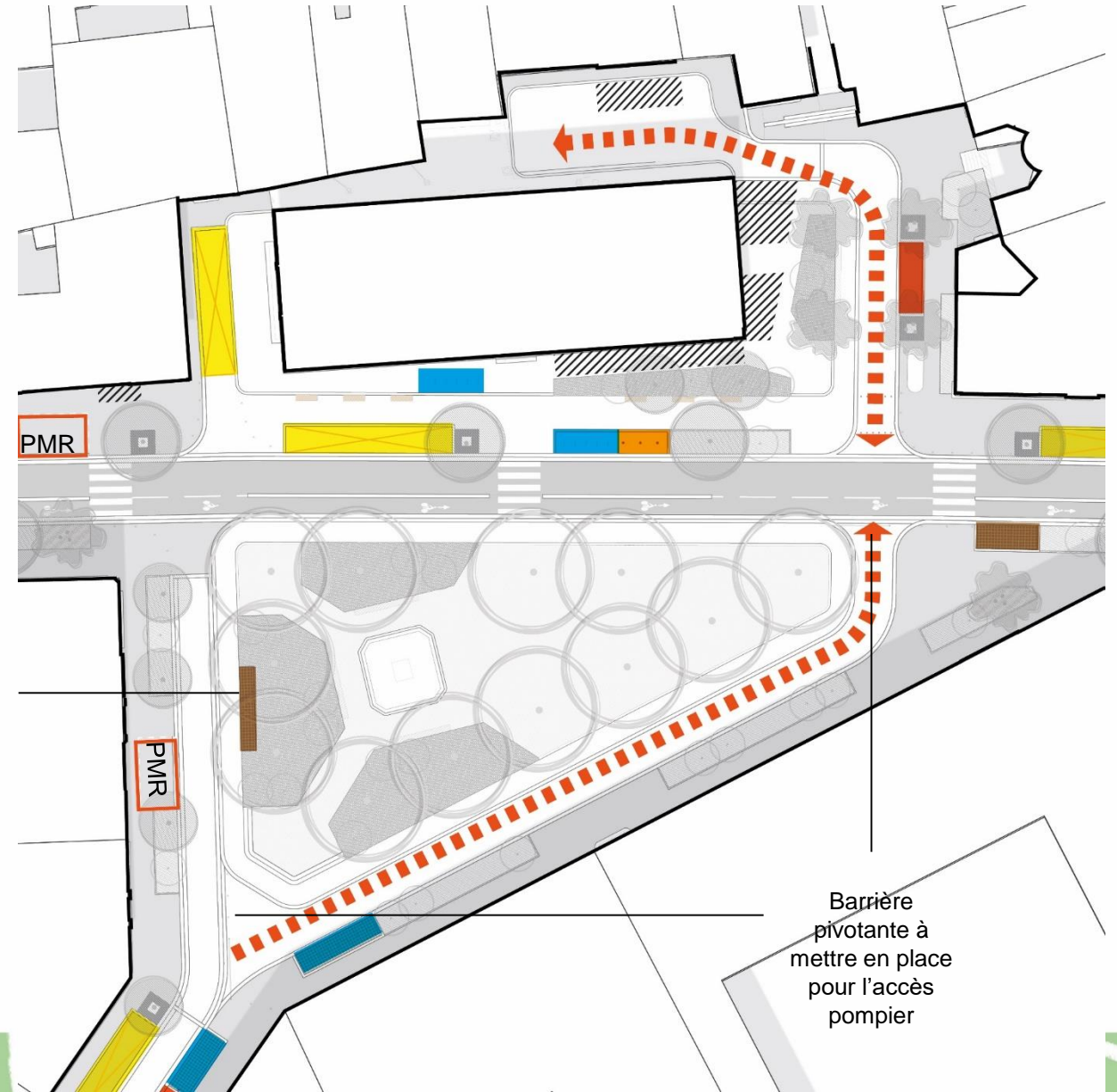


Place Rambaud

LEGENDE

- Aires de livraison 
- Stationnement autos 
- Stationnement vélos 
- Stationnement motos 
- Terrasses 
- Bornes déchets 
- Accès secours 

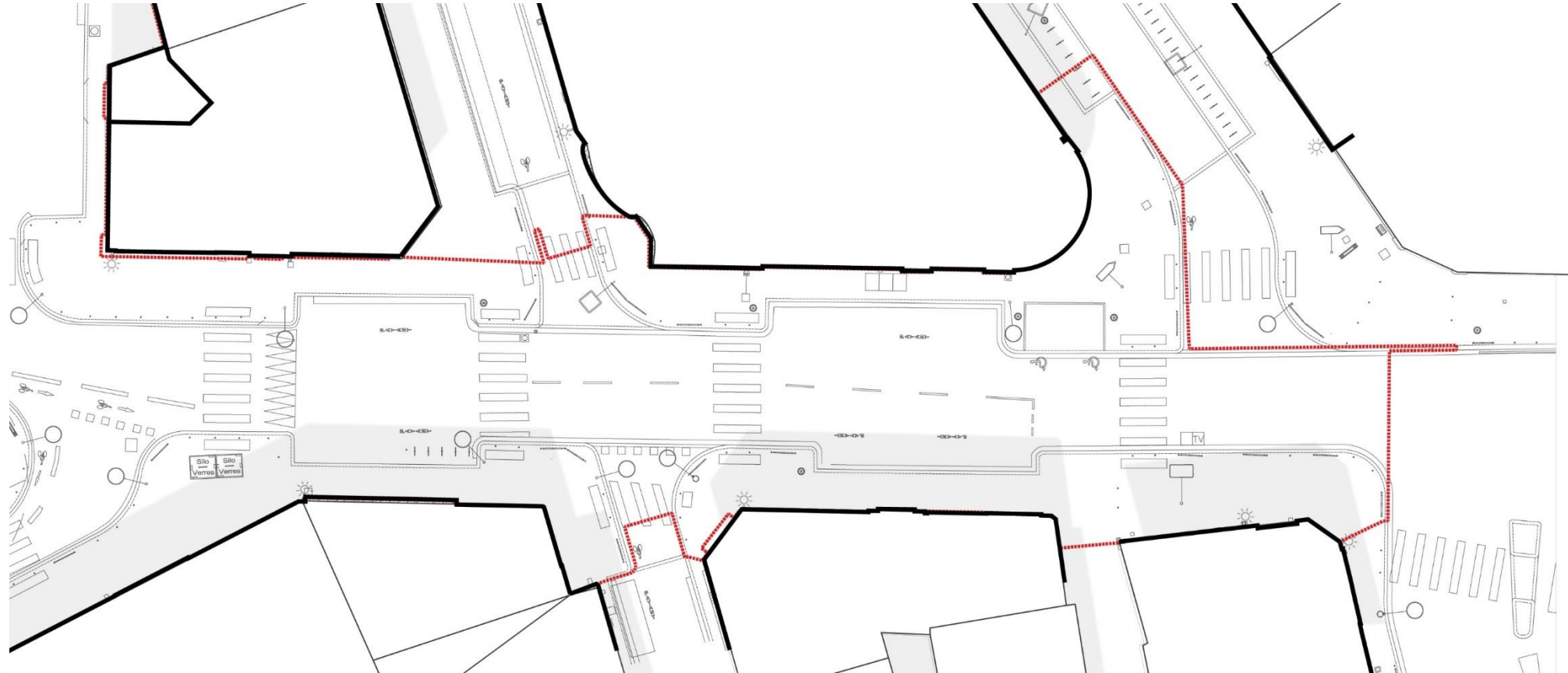
Aires de compostage :
emplacement
pour trois bacs
collectifs et 2
bornes



Barrière
pivotante à
mettre en place
pour l'accès
pompiers

■ Section Rambaud-Vittet

existant



■ Section Rambaud-Vittet

LEGENDE

1-Bandes plantées

1-Ilots végétalisés

1- Arbre tige en alignement

1-Arbre tige isolé

1-Cépée

1-Arbuste

2-Enrobé chaussée

2-Enrobé grenailé

2-Asphalte trottoir

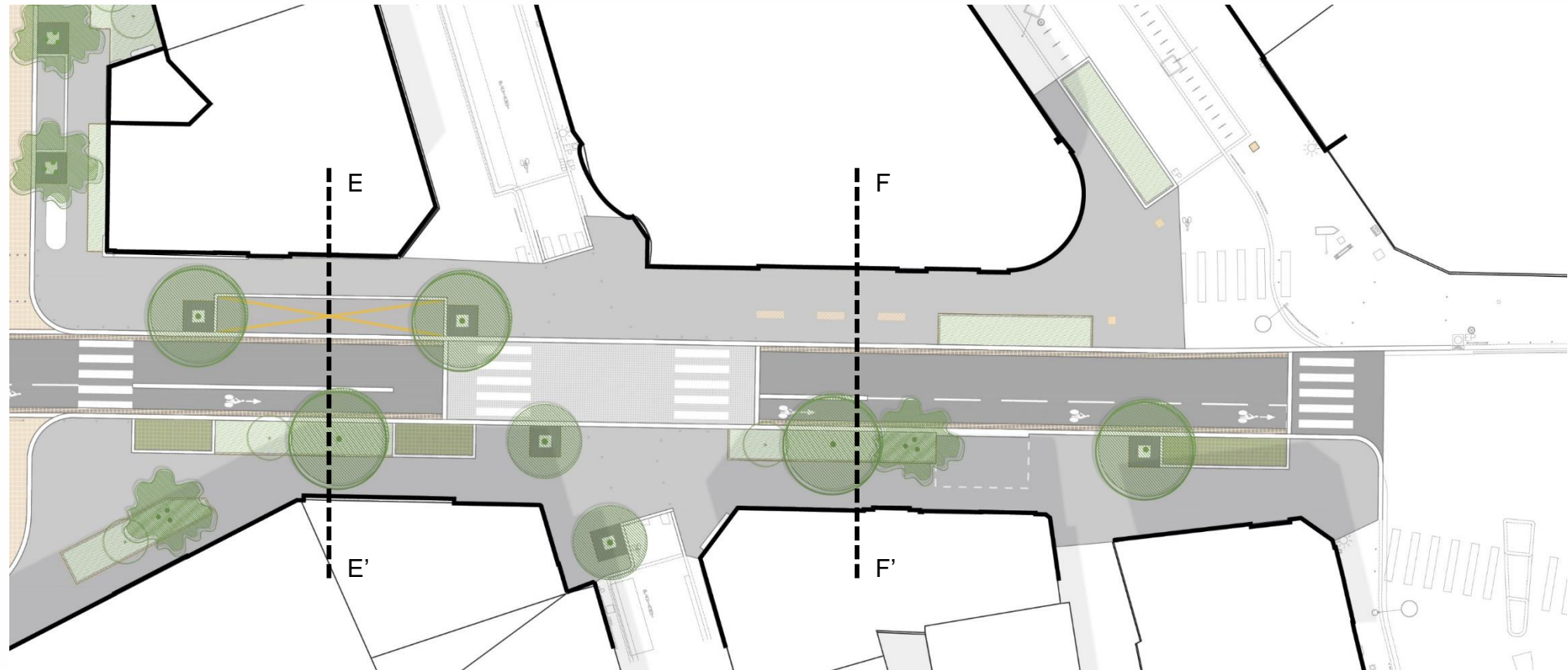
2-Sablé stabilisé

2-Pavés

2-Pavés enherbés

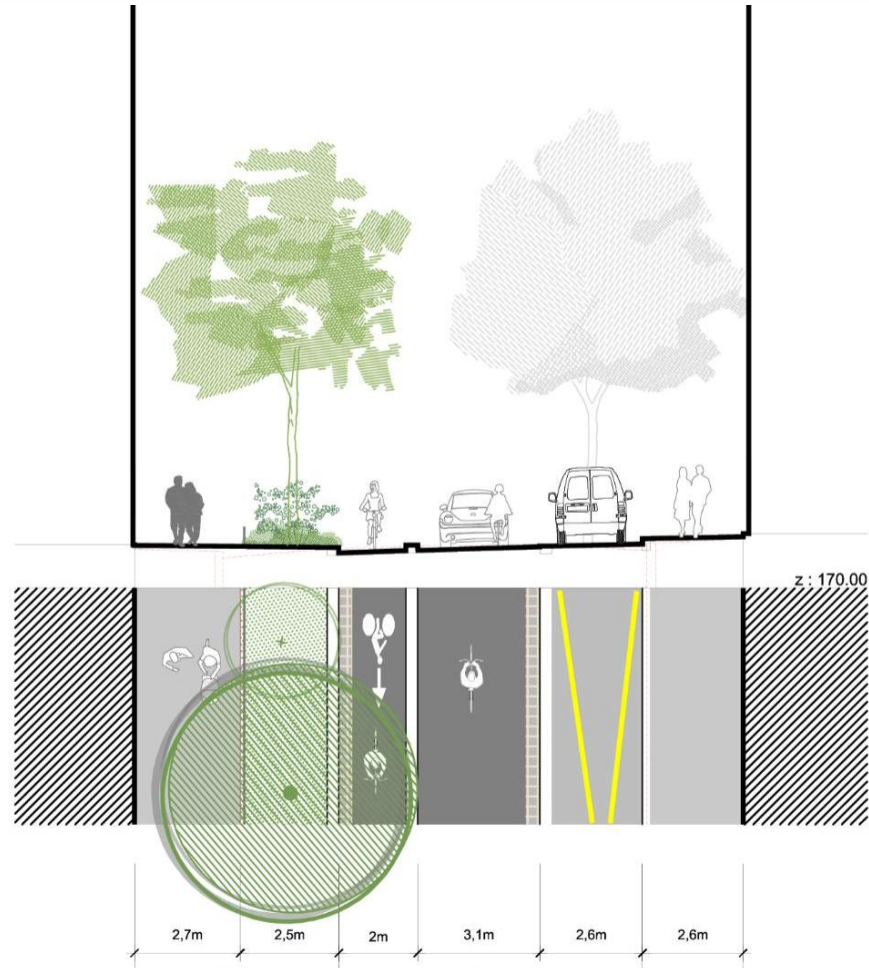
2-Pavés calcaires

2-Dalles calcaires

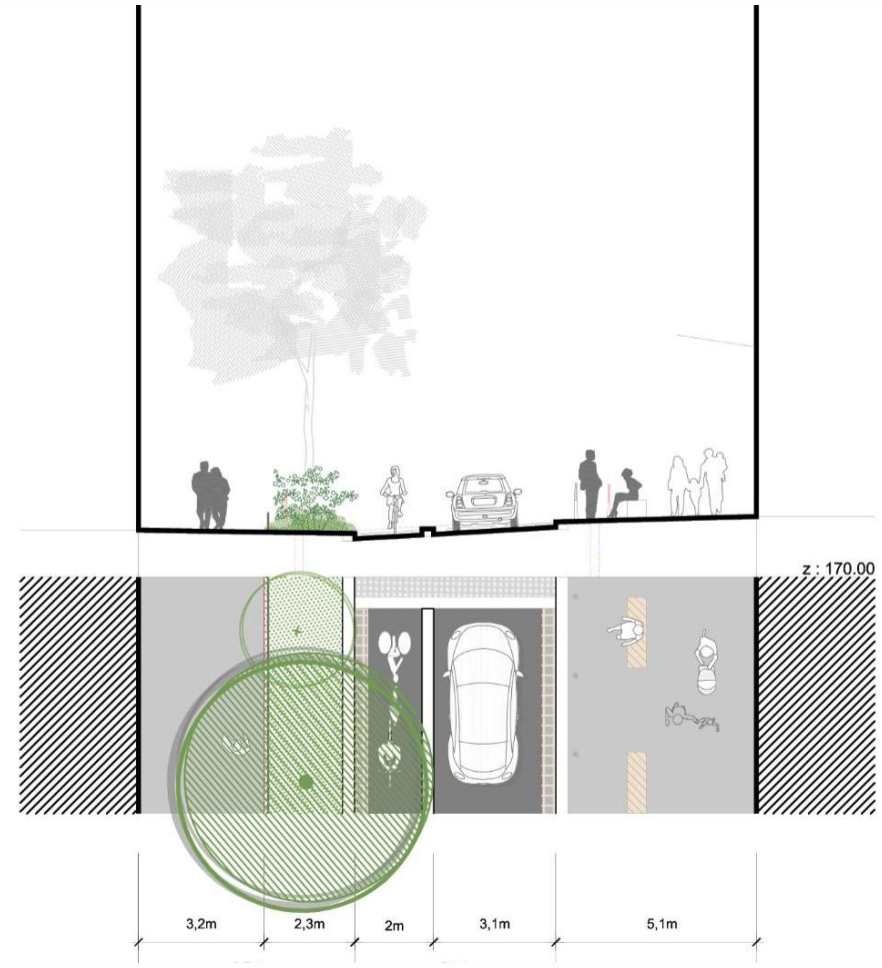


Section Rambaud-Vittet

Projet – coupe EE'



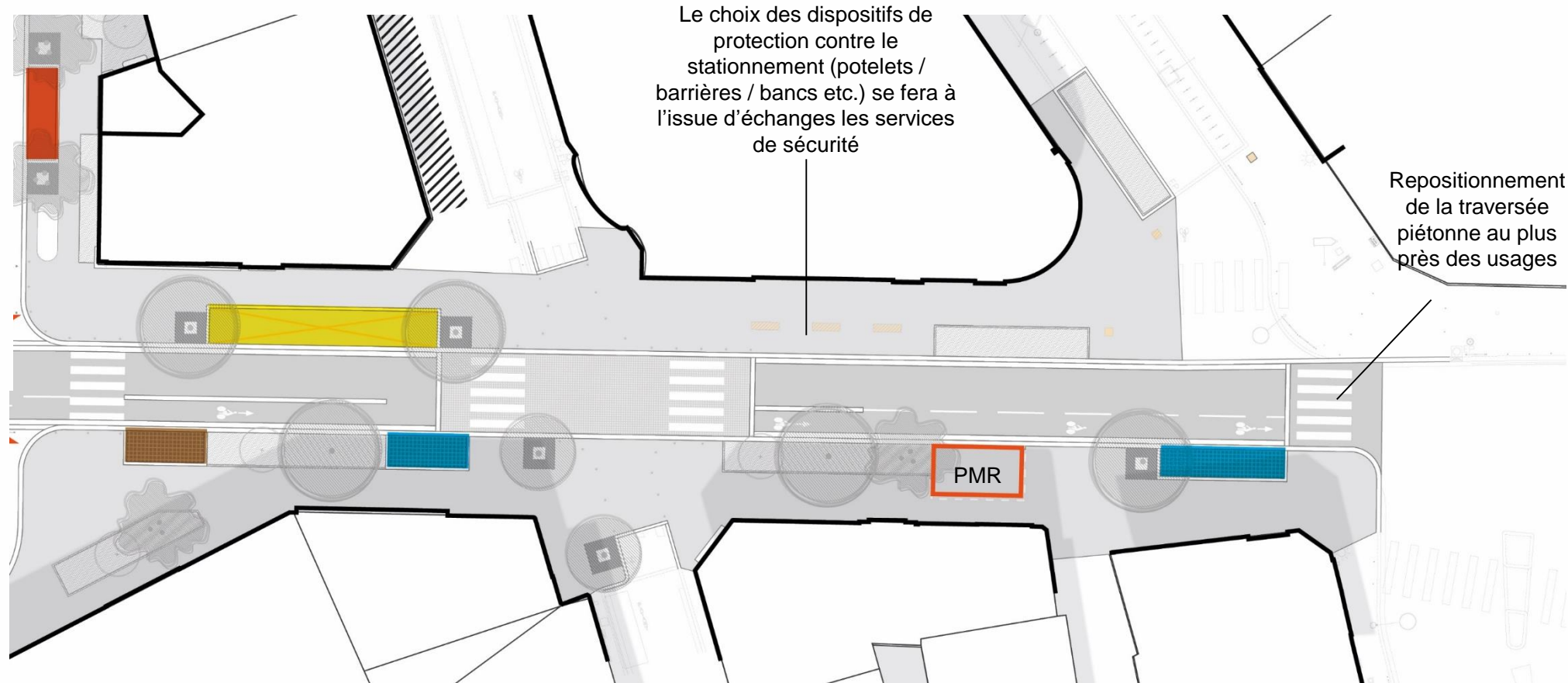
Projet – coupe FF'



■ Section Rambaud-Vittet

LEGENDE

- Aires de livraison 
- Stationnement autos 
- Stationnement vélos 
- Stationnement motos 
- Terrasses 
- Bornes déchets 
- Accès secours 



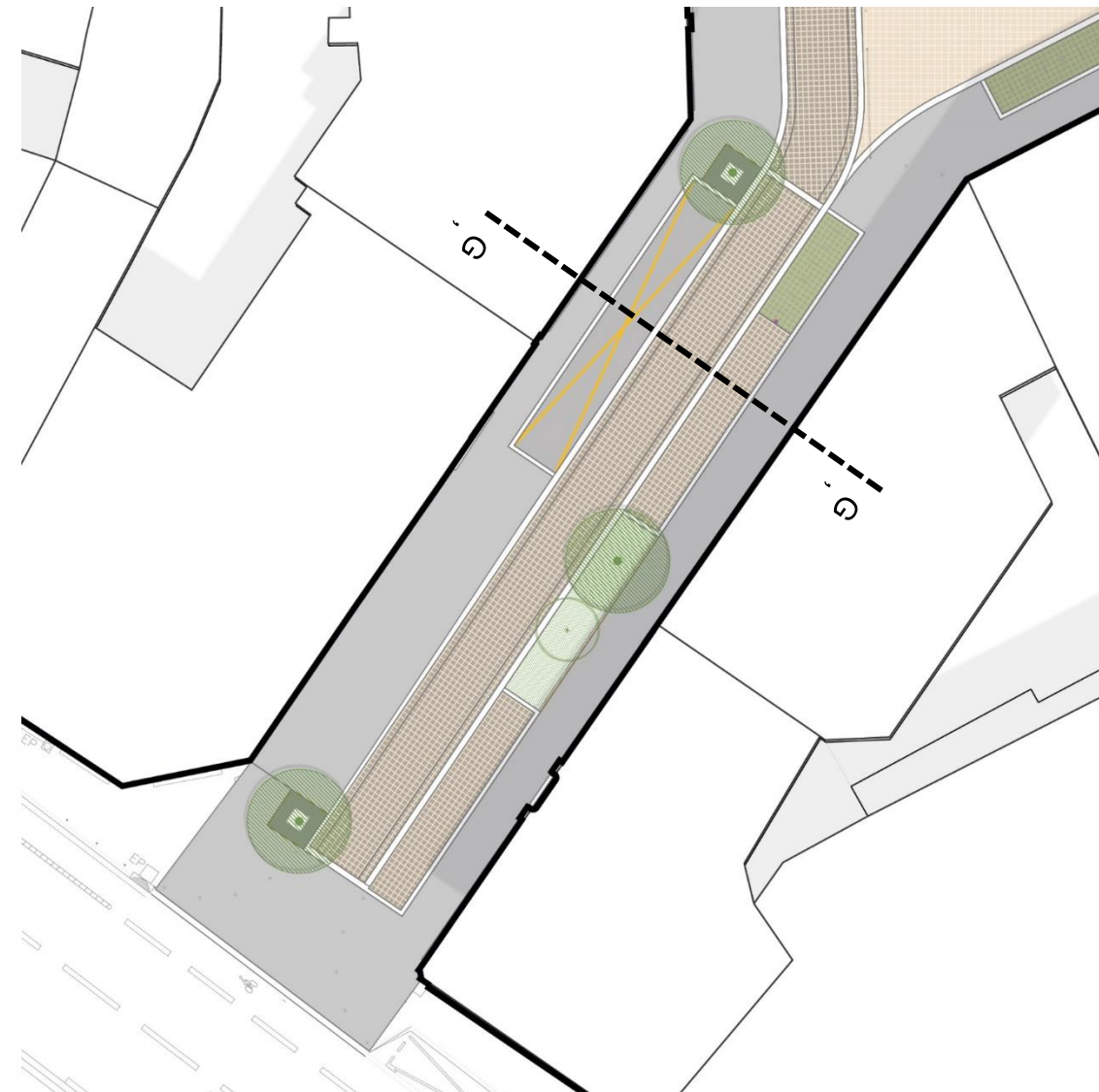
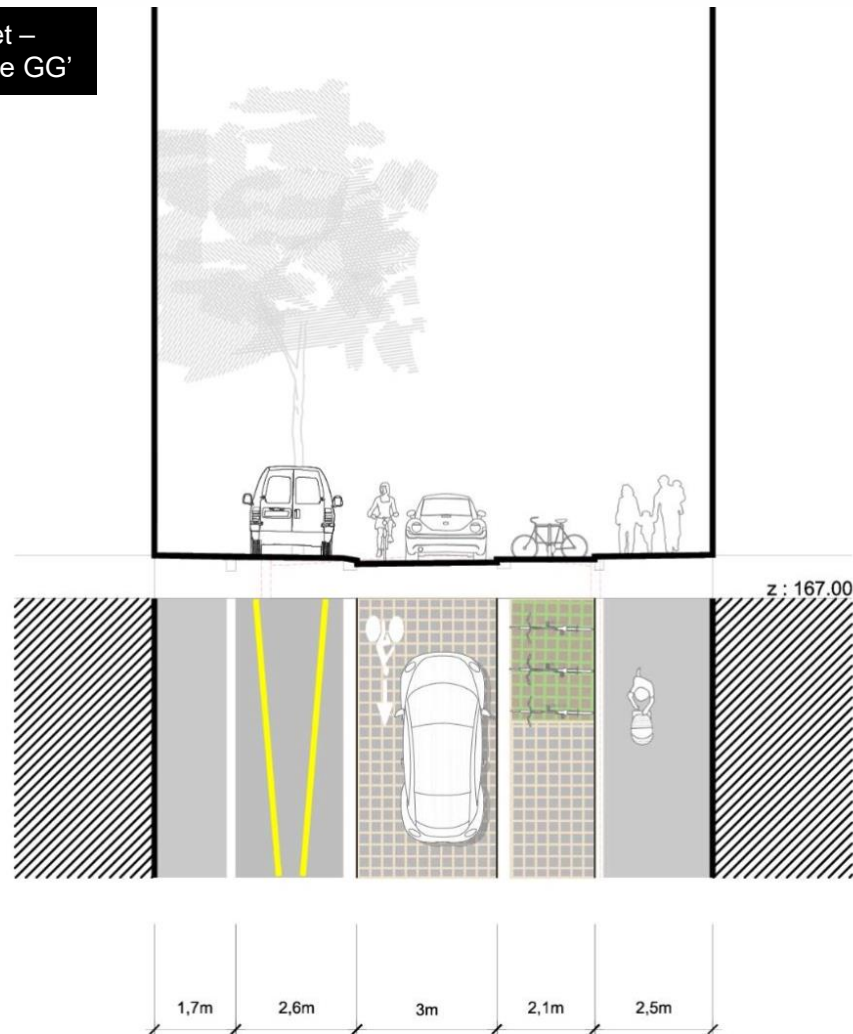
Le choix des dispositifs de protection contre le stationnement (potelets / barrières / bancs etc.) se fera à l'issue d'échanges les services de sécurité

Repositionnement de la traversée piétonne au plus près des usages

PMR

La rue Thimonnier

Projet –
coupe GG'



■ Calendrier du projet

- **Novembre – décembre 2023** : avis techniques sur la base de l'avant-projet
- **Janvier 2024** : validation de l'avant – projet
- **Février – mai 2024** : poursuite des études techniques, phase PRO
- **Juin 2024 : présentation du projet finalisé, du planning et du phasage des travaux**
- **De mi-2024 à mi-2025** : travaux préalables réseaux
- **De mi – 2025 à mi – 2026** : travaux de transformation de l'espace public
- **Mi - 2026** : livraison des travaux

■ Calendrier de la concertation

- **Prochaine réunion Martinière – Rambaud en juin 2024**
- **Le 9 novembre en Mairie du 2^e** : réunion publique d'information secteur Ferrandière – 4 chapeaux
- **Le 17 novembre à l'école Lamartine** : réunion publique d'information rue Emile Zola
- **Le 22 novembre en Mairie du 1^{er}** : réunion publique d'information opération Garet – Mulet – Neuve
- **A venir en 2024 : cycle d'échanges sur la mobilité en Presqu'île et le fonctionnement de la Zone à trafic limité**

Presqu'île à Vivre

MÉTROPOLE
GRAND LYON

 VILLE DE
LYON

SYTRAL
MOBILITÉS